



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS)
COORDINATION INTER-REGIONALE DE FORT DAUPHIN

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 01/23-T/MINAE/SG/DEFIS-CIR FTU/AAOO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 28/11/2022 publié dans l'Express de Madagascar et les Nouvelles en date du 30/11/2022, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux d'aménagement du périmètre irrigué d'Andriabe, Commune rurale Mahasoa Est, District Betroka, Région Anosy** " constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : SOAFIAVY-FINIYAVANA Harmel (DEFIS)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Anosy, Etage N°01- Ambinanikely TAOLAGNARO BP 06

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Bureau du Programme DEFIS, Rez-de-Chaussée du Bureau de la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage, sis à Amparihy, 1^è Etage, Ville Taolagnaro au plus tard le 06/04/2023 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: vingt-et-un millions Ariary (Ar21 000 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Madame Chargée Administratif et Financier du Programme DEFIS Anosy

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
-----	------	------	-------	-------------

1	Devant le bureau de la Commune Urbaine de Betroka, District de Betroka	23/03/2023	8h00min	SOAFIAVY-FINIAVANA Harmel
---	--	------------	---------	---------------------------

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 28/02/2023

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS